

Séance du 17 janvier 2024



L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, LE QUATORZE FEVRIER, à DIX NEUF HEURES ET QUINZE MINUTES, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni dans Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Marc PÉCHOUX,

Approbation du procès-verbal

- Séance du conseil municipal du 17 janvier 2024 : Unanimité

2024 14 02 ST SF 007 PROJET DE RENOVATION DE LA SALLE DES FETES – VALIDATION DE L'AVANT-PROJET (AVP)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 22 voix pour et 7 abstentions (M. Raymond, G. Brulland, P. Charrondière (qui a donné pouvoir à M. Raymond), M. Chikki (qui a donné pouvoir à K. Garel), A. Lasserre, Amina Leghnider (qui a donné pouvoir à G. Brulland), K. Garel)

- **VALIDE** l'avant-projet de la salle des fêtes (tels que les éléments figurent en annexe), sur la base financière prévisionnelle ci-dessous, et aux conditions précitées ;
- **SOLLICITE** auprès de la Préfecture de l'Ain une subvention de 400 000€ dans le cadre de la DETR.

2024 14 02 ST SF 008 ADOPTION DU ROB (RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES) 2024

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **PREND ACTE** de la présentation du Rapport d'Orientations Budgétaires 2024.

2024 14 02 SC SF 009 CONVENTION DE PARTICIPATION DE LA COMMUNE À L'ÉCOLE PRIVÉE LA SIDOINE – RENOUELEMENT 2024-2026

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 22 voix pour et 7 oppositions (M. Raymond, G. Brulland, P. Charrondière (qui a donné pouvoir à M. Raymond), M. Chikki (qui a donné pouvoir à K. Garel), A. Lasserre, A. Leghnider (qui a donné pouvoir à G. Brulland), K. Garel)

- **VALIDE** le projet de convention de participation de la commune à l'école privée « La Sidoine » ;
- **AUTORISE** le Maire, ou son représentant, à signer cette convention ainsi que toutes les pièces et documents susceptibles d'y être rattachées.

2024 14 02 SC SF 010 SUBVENTION À L'OFFICE CENTRAL DE COOPÉRATION À L'ÉCOLE (OCCE) POUR DES CLASSES DÉCOUVERTES

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **ACCORDE** l'octroi d'une subvention de 4 500 € versée à l'OCCE, en soutien au projet de « Classes Découvertes » initié par deux institutrices de l'école du Fil d'Or ;
- **DIT** que les crédits seront inscrits au Budget 2024.

2024 14 02 ST SF 011 PARTICIPATION DE LA COMMUNE A L'ACQUISITION DE VELOS A ASSISTANCE ELECTRIQUE PAR LES TREVOLTIENS

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **ACCEPTE** le prolongement du dispositif d'aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique par foyer selon la durée précisée ci-dessus dans la présente délibération,
- **INDIQUE** que les crédits seront inscrits à hauteur de 5k € au budget pour les subventions à l'achat d'un VAE en 2024,
- **INDIQUE** que les crédits nécessaires à l'octroi des subventions seront inscrits, chaque année, au budget communal.

2024 14 02 ST SF 012 RAPPORT DE L'ELU MANDATAIRE AU SEIN DE LA SPL ALEC AIN - EXERCICE 2022

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **PREND ACTE** du rapport d'activités 2022 de la SPL ALEC AIN.

2024 14 02 ST SF 013 SIGNATURE DU MARCHE RELATIF A DES TRAVAUX DE VOIRIE ET RESEAUX DIVERS EN VUE DE LA REALISATION DU PROGRAMME D'ENTRETIEN ET D'AMENAGEMENT DES VOIRIES COMMUNALES

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 22 voix pour et 7 oppositions (M. Raymond, G. Brulland, P. Charrondière (qui a donné pouvoir à M. Raymond), M. Chikki (qui a donné pouvoir à K. Garel), A. Lasserre, Amina Leghnider (qui a donné pouvoir à G. Brulland), K. Garel)

- **AUTORISE** le Maire ou son représentant à prendre toute décision et procéder à toute signature relative à la passation avec l'attributaire Eiffage Route Centre Est, du marché n°23163 ayant pour objet la réalisation de travaux de voirie et réseaux divers ;
- **AUTORISE** le Maire ou son représentant à prendre toute décision et procéder à toute signature relative à l'exécution et au règlement dudit marché, ainsi que toute décision concernant ses avenants ;
- **DIT** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget.

2024 14 02 UR SF 014 ZAC CENTRE-OUEST : AVENANT N°9 DE PROLONGATION DU TRAITE DE CONCESSION

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **APPROUVE** le projet d'avenant n°9 concernant la prorogation pour 3 ans de la durée de validité du traité de concession ;
- **AUTORISE** le maire, ou son représentant, à signer cet avenant ainsi que toutes les pièces et/ou documents susceptibles de pouvoir y être rattachés.

2024 14 02 PM ST 015 DEVELOPPEMENT DU DISPOSITIF DE VIDEO-VERBALISATION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 22 voix pour et 7 oppositions (M. Raymond, G. Brulland, P. Charrondière (qui a donné pouvoir à M. Raymond), M. Chikki (qui a donné pouvoir à K. Garel), A. Lasserre, Amina Leghnider (qui a donné pouvoir à G. Brulland), K. Garel)

- **ADOPTE** la proposition du rapporteur ;
- **DIT** que Le maire, ou son représentant, est ainsi autorisé à solliciter tous types de subventions et/ou de partenariats dans le cadre de ce dispositif et, en cas d'acceptation du ou des dossiers déposés à cette fin, de signer tous les documents et pièces susceptibles de pouvoir y être rattachés.

2024 14 02 RH 016 TABLEAU DES EFFECTIFS COMMUNAUX – NOUVELLE ACTUALISATION

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **ADOpte** la proposition du rapporteur, telle que détaillée ci-dessus, permettant la mise à jour du tableau des effectifs à compter du 1er février 2024.

En mairie, le 14 février 2024

Affiché le 15 février 2024



Pour extrait conforme
Le Maire
Marc PÉCHOUX